

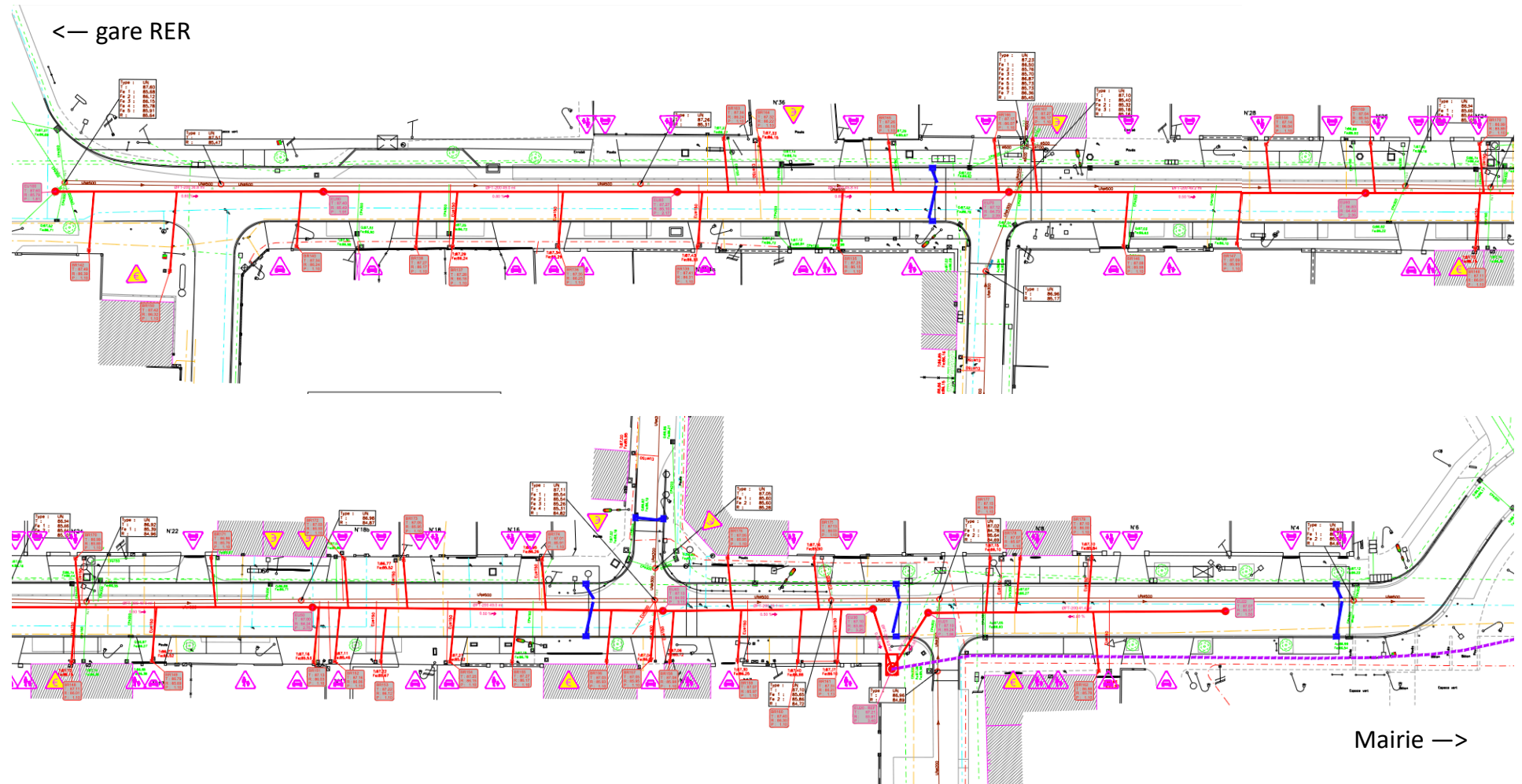
TRAVAUX DE L'AVENUE CHARLES DE GAULLE



PLAN DE SITUATION DU PROJET



ASSAINISSEMENT: CRÉATION D'UN RÉSEAU D'EAUX USÉES



ARBRES EXISTANTS: LES DÉGÂTS PRODUITS PAR LES RACINES AFFLEURANTES



ARBRES EXISTANTS: LES DÉGÂTS PRODUITS PAR LES RACINES AFFLEURANTES



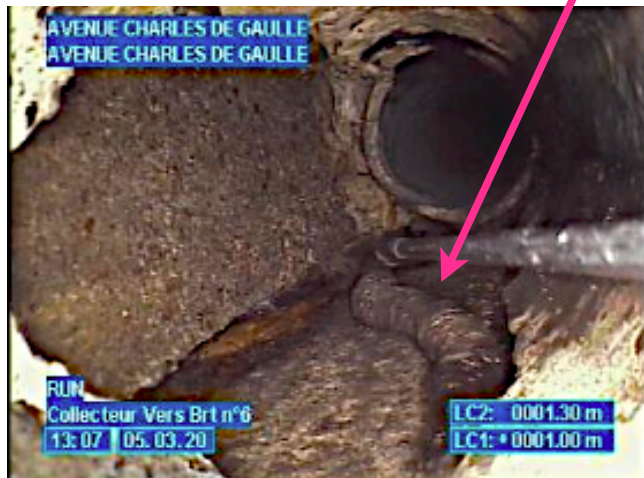
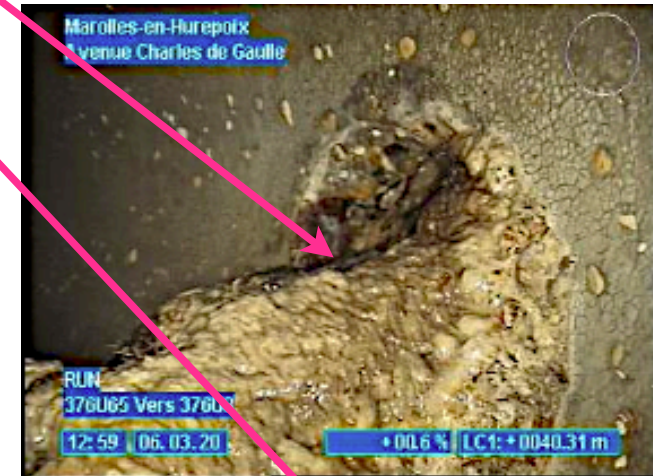
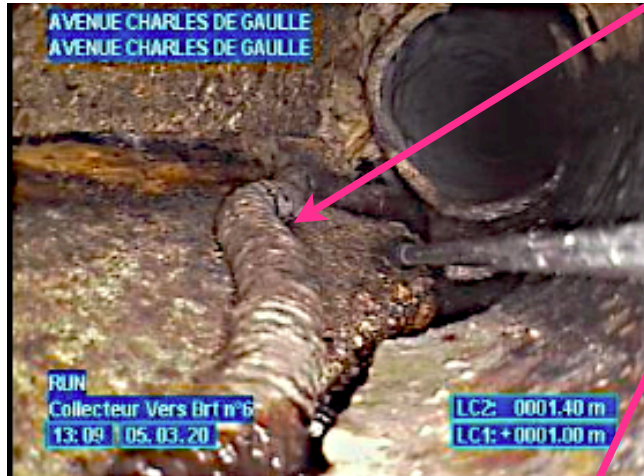
ARBRES EXISTANTS: LES DÉGÂTS PRODUITS PAR LES RACINES AFFLEURANTES



ARBRES AU TRONC EXCENTRÉ ET DÉSÉQUILIBRÉ



PÉNÉTRATION DE RACINES DANS LES COLLECTEURS D'ASSAINISSEMENT



EXEMPLE D'UN ARBRE MAJESTUEUX, QUI S'EST ABATTU SUR UNE VOITURE LORS D'UN COUP DE VENT VIOLENT... PAR CHANCE, LES ENFANTS QUI ÉTAIENT SUR LA BANQUETTE ARRIÈRE EN SONT SORTIS INDEMNES



CHARLES DE GAULLE - ANGLE RUE DU MARCHÉ (SENS EST/OUEST) L'AMÉNAGEMENT PROPOSÉ



PRINCIPES D'AMÉNAGEMENT

Existant

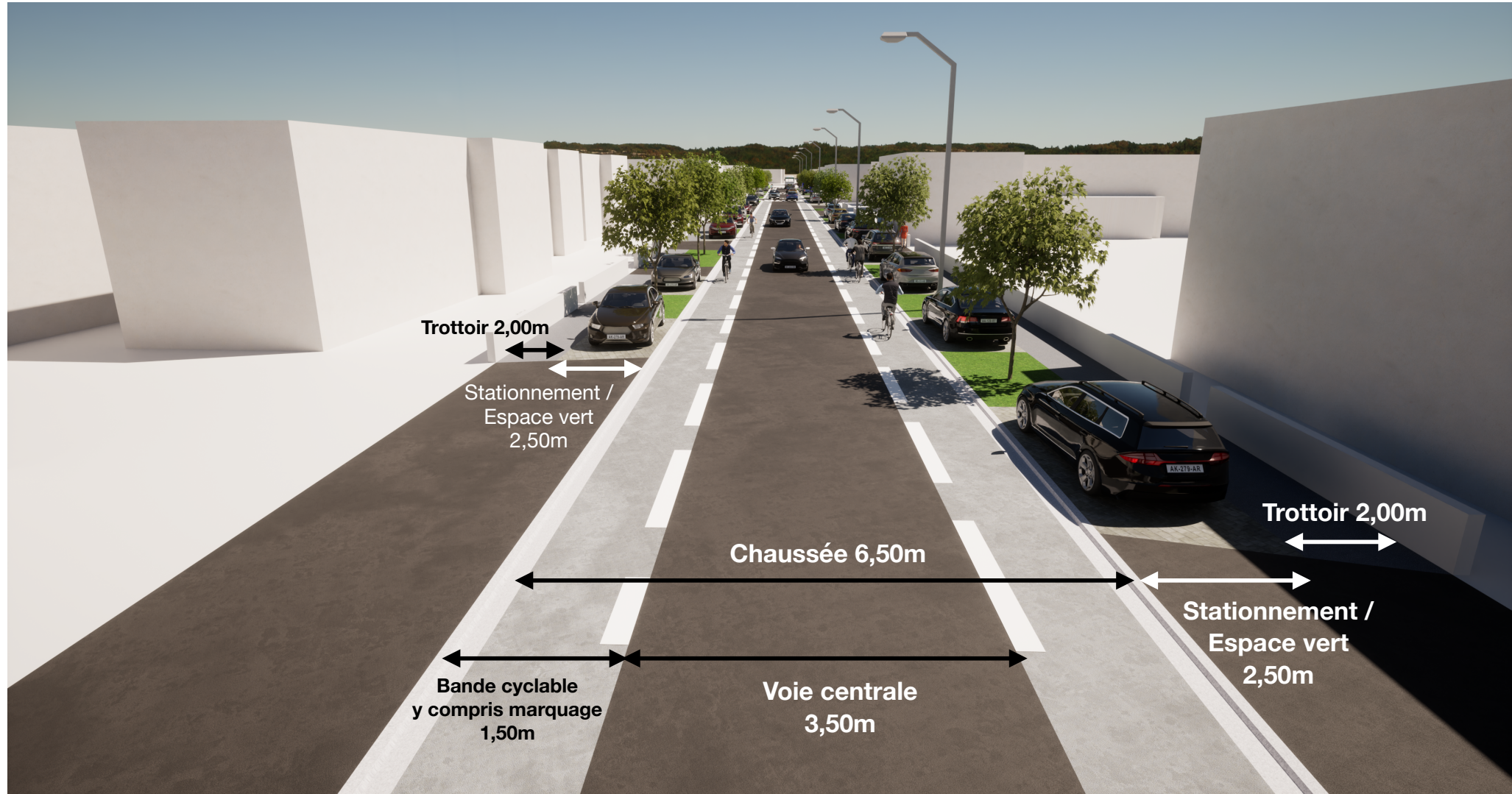
- Une chaussée à double sens « classique » + 2 trottoirs,
- Absence de piste ou de bande cyclable,
- ± 40 places de stationnement réglementaires le long de l'avenue,
- 15 arbres en pleine terre, qui commencent à dégrader les trottoirs en surface, et dont les racines pénètrent dans les réseaux d'assainissement.



Projet

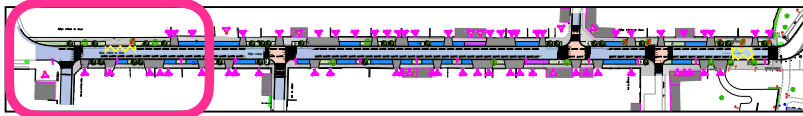
- Création d'une Chaussée à Voie Centrale Banalisée « CHAUCIDOU » (analogue à l'aménagement réalisé sur la route de Cheptainville),
- Largeur de chaussée 6,50m
- Aménagement d'environ 35 places de stationnement + 2 zones de livraison,
- Plantations de ± 30 arbres (micocoulier)

PROFIL GÉNÉRAL PROJÉTÉ DE L'AVENUE CHARLES DE GAULLE

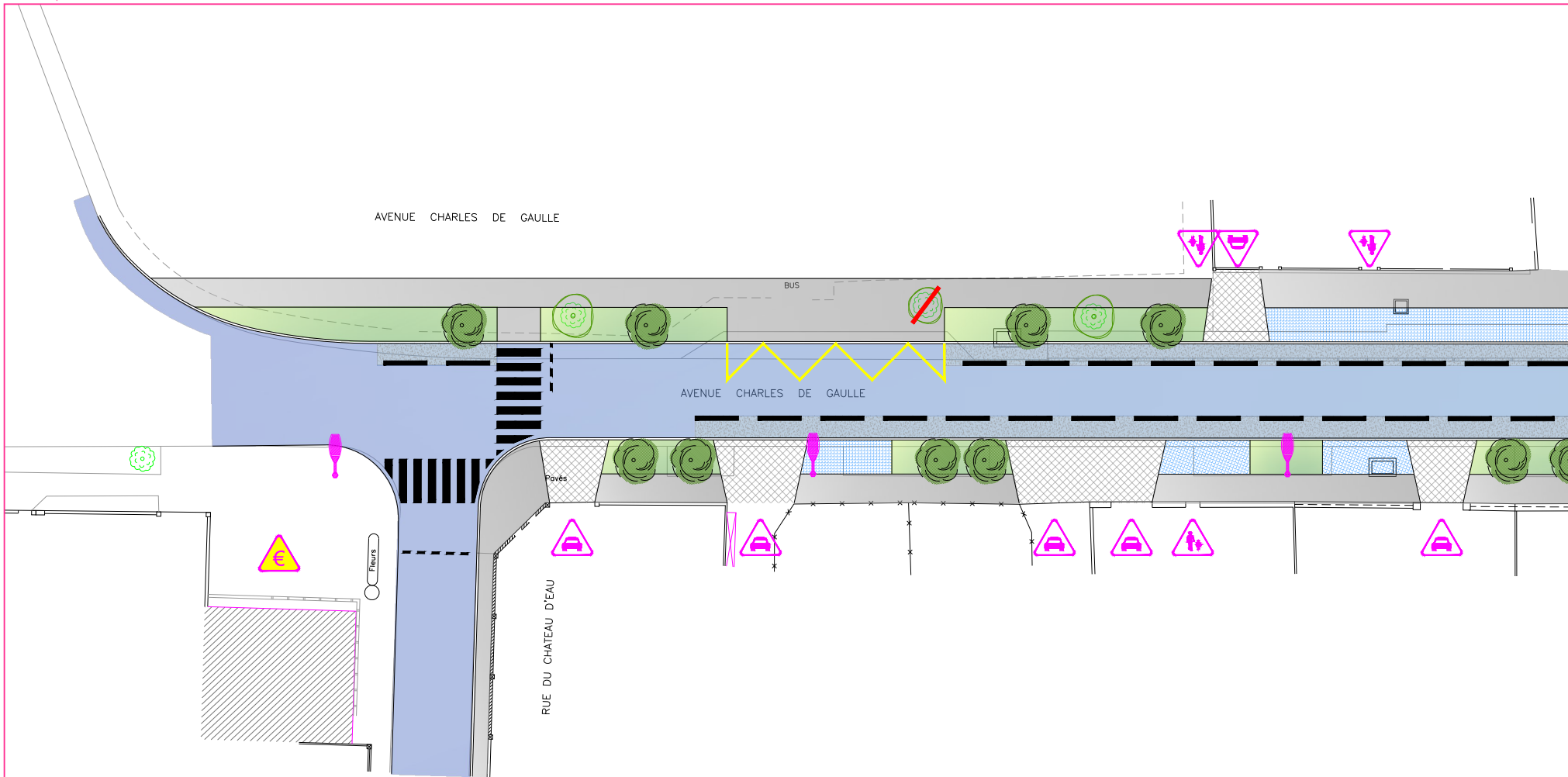


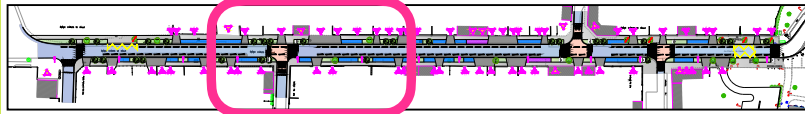
COUPE-TYPE DE L'AVENUE CHARLES DE GAULLE



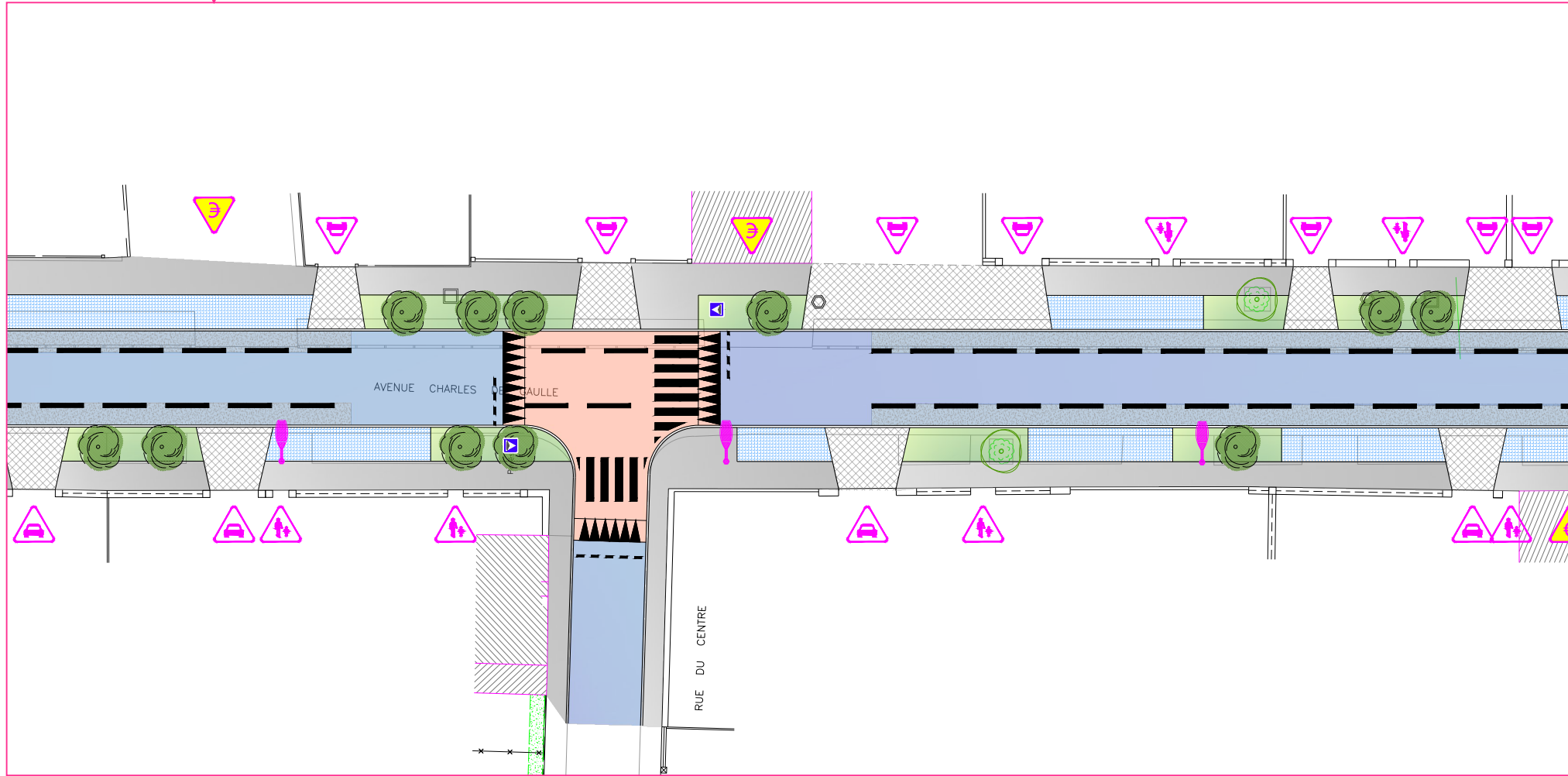


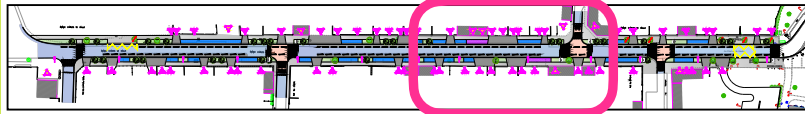
PLAN D'AMÉNAGEMENT DE LA VOIRIE



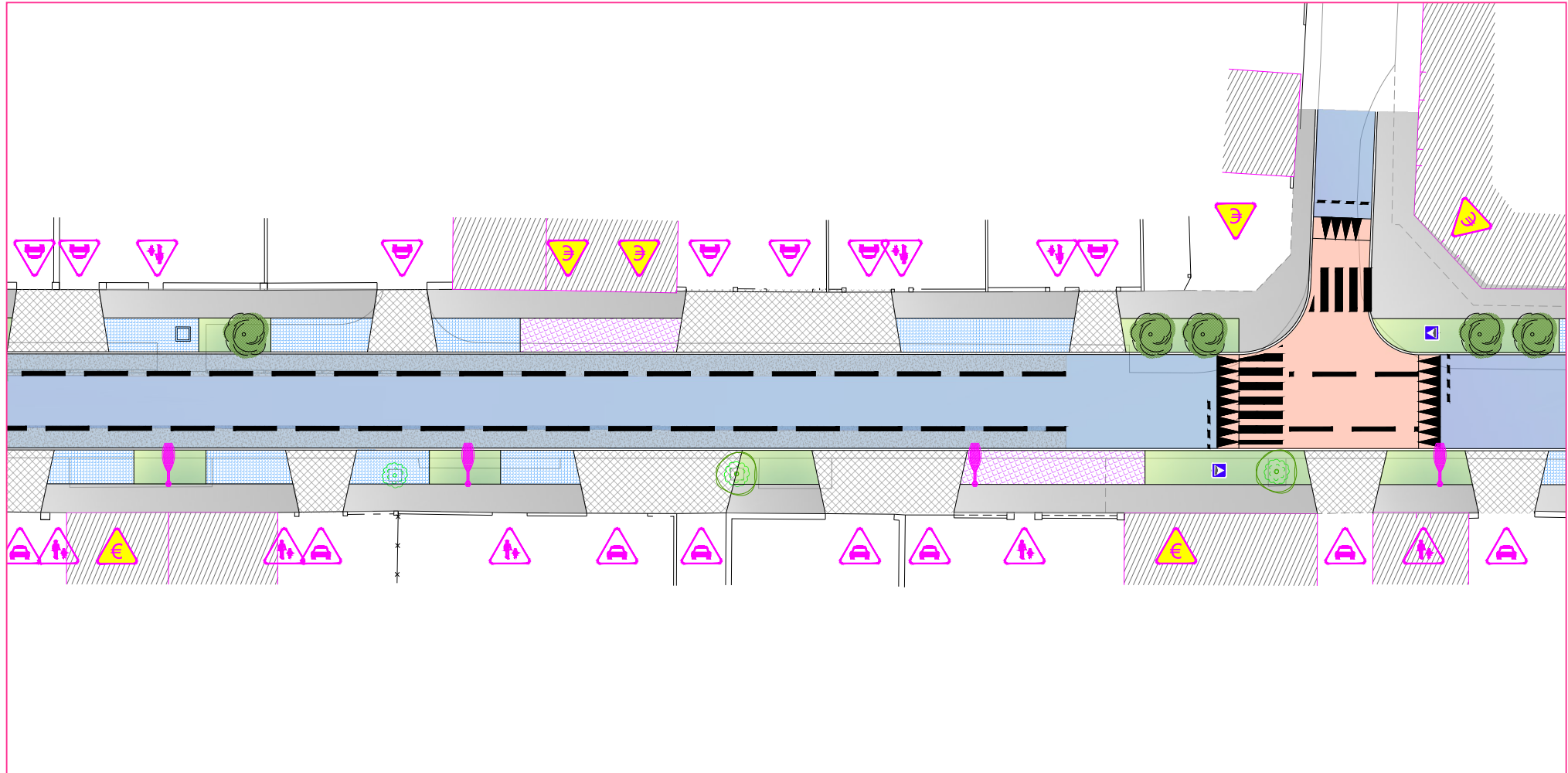


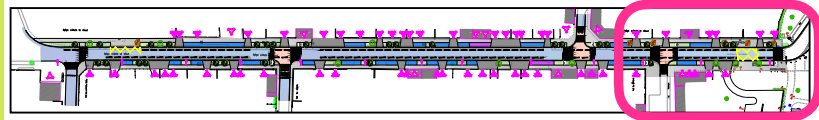
PLAN D'AMÉNAGEMENT DE LA VOIRIE



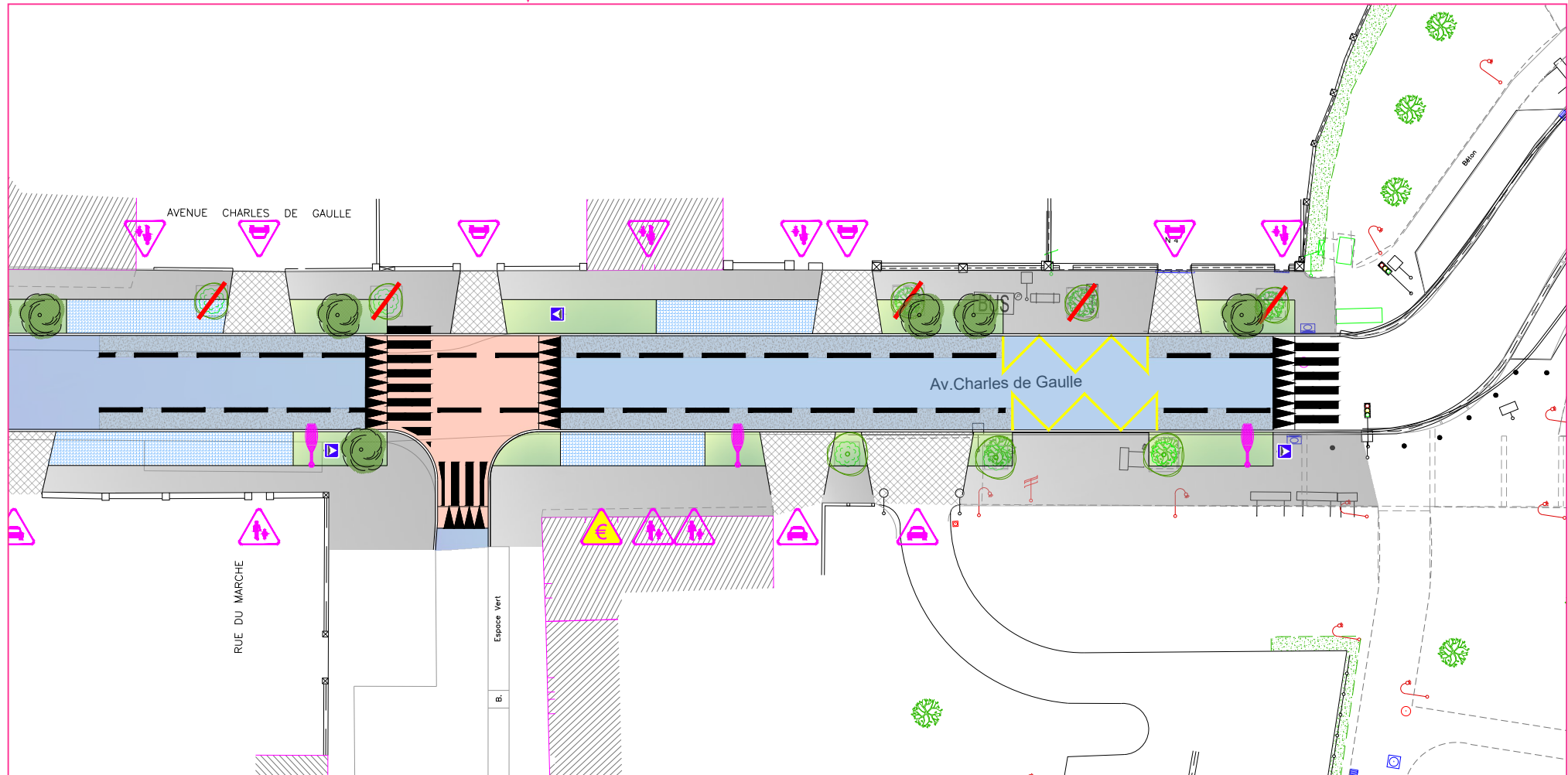


PLAN D'AMÉNAGEMENT DE LA VOIRIE





PLAN D'AMÉNAGEMENT DE LA VOIRIE



**ESSENCE D'ARBRE PROPOSÉE EN ALIGNEMENT: LE MICOCOULIER OU « CELTIS AUSTRALIS »
(À SYSTÈME RACINAIRE PLONGEANT ET NON HORIZONTAL)**



**ESSENCE D'ARBRE PROPOSÉE EN ALIGNEMENT: LE MICOCOULIER OU « CELTIS AUSTRALIS »
(À SYSTÈME RACINAIRE PLONGEANT ET NON HORIZONTAL)**



CHARLES DE GAULLE - ANGLE RUE DU MARCHÉ (SENS EST/OUEST)
L'EXISTANT



CHARLES DE GAULLE - ANGLE RUE DU MARCHÉ (SENS EST/OUEST) L'AMÉNAGEMENT PROPOSÉ



CHARLES DE GAULLE - ANGLE RUE DU MARCHÉ (SENS OUEST/EST) L'EXISTANT



CHARLES DE GAULLE - ANGLE RUE DU MARCHÉ (SENS OUEST/EST) L'AMÉNAGEMENT PROPOSÉ



CHARLES DE GAULLE - ANGLE RUE EUGÈNE BROU (SENS EST/OUEST)
L'EXISTANT



CHARLES DE GAULLE - ANGLE RUE EUGÈNE BROU (SENS EST/OUEST) L'AMÉNAGEMENT PROPOSÉ



CHARLES DE GAULLE - À PROXIMITÉ DE LA BOULANGERIE (SENS EST/OUEST)
L'EXISTANT



CHARLES DE GAULLE - À PROXIMITÉ DE LA BOULANGERIE (SENS EST/OUEST) L'AMÉNAGEMENT PROPOSÉ



CHARLES DE GAULLE - ANGLE RUE DU CENTRE (SENS EST/OUEST) L'EXISTANT



CHARLES DE GAULLE - ANGLE RUE DU CENTRE (SENS EST/OUEST) L'AMÉNAGEMENT PROPOSÉ



QUELQUES EXEMPLES DE PROJETS SIMILAIRES



MODÉLISATION DU PROJET EN VUE AÉRIENNE 3D (EN DIRECTION DE LA MAIRIE)



MODÉLISATION DU PROJET EN VUE AÉRIENNE 3D (À PROXIMITÉ DE LA RUE DE LA GARE)



MODÉLISATION DU PROJET EN VUE AÉRIENNE 3D (INTERSECTION RUE DU CENTRE)



MODÉLISATION DU PROJET EN VUE AÉRIENNE 3D (DEPUIS EUGÈNE BROU)

